GESCOFIM-FINORGEST

AGENCE DE PARIS
23-25 rue de Berri - 75008 Paris
Tél. 01 58 05 40 00

AGENCE AULNAY
28 avenue Dumont - 93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. 01 48 66 60 16

Unis
Les professionnels de l'immobilier

E-mail : safar@safar.fr - www.safar.fr

S.A.S. au capital de 500 000€ - Garantie par CEGC-Socamab Assurances, 16 rue Hoche - 92800 PUTEAUX - Carte Professionnelle n°CPI 7501 2016 000 014 450 - RCS 379 382 690

AVIS D'ECHEANCE

Adresse du bien loué : Local commercial
24 RUE BOSQUET
75007 PARIS

SARL MARIETTE
24 RUE BOSQUET
75007 PARIS

Gestionnaire : julie.poulaillon@safar.fr / 01.56.99.99.96
Comptable : compta.gerance@safar.fr / 01.56.99.99.95
Assistante : jean.feray@safar.fr / 01.58.05.40.24
Locataire(s) : SARL MARIETTE

G.7542.00001

Paris, le 22/12/2022

QUITTANCE DE LOYER ou Indemnité d'Occupation

du 01/01/2022 au 31/03/2022 / Avance / TRIM

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues.
En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.
Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

QUITTANCE POUR LA PERIODE DU 01/01/2022 AU 31/03/2022		Débit	Crédit
Loyer Principal Comm.		6.250,00	
TVA 20% (Loyer)		1.250,00	
Provision sur charges		450,00	
TOTAL de la période	7.950,00 Euros	7.950,00	

AVIS D'ECHEANCE

du 01/01/2023 au 31/03/2023 / Avance / TRIM

Nous vous informons que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

Relevé de compte		Débit	Crédit
01/10/2022 SOLDE ANTERIEUR		24.672,50	
19/10/2022 Cheq. EURL MARIETTE			3.000,00
04/11/2022 Cheq. EURL MARIETTE			3.500,00
Loyer Principal Comm.		6.466,08	
TVA 20% (Loyer)		1.293,22	
Provision sur charges		690,00	
TOTAL de la période	8.449,30		
MONTANT NET A PAYER		26.621,80	
Exigible le : 01/01/2023		Euros	

Compte Web : TI173550F Mot de passe :352697

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

SARL MARIETTE
Référence : G.7542.00001
Période du 01/01/2023 au 31/03/2023

Exigible le : 01/01/2023
Montant : 26.621,80 Euros

Gestionnaire . JPN MLE Julie POULAILLON
A l'ordre de **GESCOFIM-FINORGEST SAS**
A l'adresse suivante :

49 Av. De La Grande Armée
75116 PARIS

GESCOFIM-FINORGEST

AGENCE DE PARIS
23-25 rue de Berri - 75008 Paris
Tél. 01 58 05 40 00

AGENCE AULNAY
28 avenue Dumont - 93600 Aulnay-sous-Bois
Tél. 01 48 66 60 16

Unis
Les professionnels de l'immobilier

E-mail : safar@safar.fr - www.safar.fr

S.A.S. au capital de 500 000€ - Garantie par CEGC-Socamab Assurances, 16 rue Hoche - 92800 PUTEAUX - Carte Professionnelle n°CPI 7501 2016 000 014 450 - RCS 379 382 690

AVIS D'ECHEANCE

Adresse du bien loué : Local commercial
24 RUE BOSQUET
75007 PARIS

SARL MARIETTE
24 RUE BOSQUET
75007 PARIS

Avril 30 jrs
mai 16 jrs

Gestionnaire : julie.poulaillon@safar.fr / 01.56.99.99.96
Comptable : mabrouka.gattoufi@safar.fr / 01.56.99.99.92
Assistante : jean.feray@safar.fr / 01.58.05.40.24
Locataire(s) : SARL MARIETTE

G.7542.00001

Paris, le 27/03/2023

QUITTANCE DE LOYER ou Indemnité d'Occupation

du 01/04/2022 au 30/06/2022 / Avance / TRIM

Dont quittance, sans préjudice du terme en cours, sous réserve de tous suppléments pouvant être dus en vertu des lois ou conventions applicables et sous réserve de tous les droits et actions du propriétaire, de toutes poursuites qui auraient pu être engagées et de toutes décisions de justice qui auraient pu être obtenues.
En cas de congé précédemment donné, cette quittance représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considérée comme un titre de location.
Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme, même si ces reçus portent une date postérieure à la date ci-contre. Le paiement de la présente quittance n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs.

QUITTANCE POUR LA PERIODE DU 01/04/2022 AU 30/06/2022		Débit	Crédit
Depot de garantie revise		216,08	
Loyer Principal Comm.		6.468,08	× 46/91
Regul loyer prof.& commercial		141,65	
TVA 20% (Loyer)		1.321,55	
Provision sur charges		450,00	28379,28€
TOTAL de la période	8.595,36 Euros	8.595,36	

AVIS D'ECHEANCE

du 01/04/2023 au 30/06/2023 / Avance / TRIM

Nous vous informons que vous êtes redevable du montant de la somme détaillée ci-contre que nous vous invitons à régler dès réception du présent avis.

Cet avis est une demande de paiement.

Il ne peut en aucun cas servir de reçu ou de quittance de loyer.

Relevé de compte		Débit	Crédit
01/01/2023 SOLDE ANTERIEUR		26.621,80	
28/12/2022 Cheq. EURL MARIETTE			3.500,00
Loyer Principal Comm.		6.692,39	
Regul loyer prof.& commercial		148,36	
TVA 20% (Loyer)		1.368,15	
Depot de garantie revise (HP)		226,31	
Provision sur charges		690,00	
TOTAL de la période	9.125,21		
MONTANT NET A PAYER		32.247,01	
Exigible le : 01/04/2023		Euros	

Compte Web : TI173550F Mot de passe :352697

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

SARL MARIETTE
Référence : G.7542.00001
Période : du 01/04/2023 au 30/06/2023

Exigible le : 01/04/2023
Montant : 32.247,01 Euros

Gestionnaire : JPN MLE Julie POULAILLON
A l'ordre de : **GESCOFIM-FINORGEST SAS**
A l'adresse suivante :

23 Rue De Berri
75008 PARIS